



Randonnée liberté 2026

AUBRAC : LES GRANDS ESPACES EN LIBERTE

Séjour en Hôtel 3 étoiles

7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnée

Une grande randonnée pour revivre tous les moments forts de l'Aubrac à travers son histoire particulière : Les pâturages, les buronniers et les vaches d'Aubrac, qui profitent de la fraîcheur du plateau, au milieu de gentianes et des orchidées.

Vous découvrirez les burons, ces bâtiments qui abritaient les bergers pendant l'été et où l'on fabriquait le fromage avec le lait récolté à l'estive.

Une semaine de découverte des paysages et des cultures de l'Aubrac avec une étape détente au cœur du plateau, dans un centre thermal « bien-être » pour finaliser votre séjour !

PROGRAMME

Jour 01 : Laguiole

Arrivée et installation à votre hébergement à partir de 16h.

Premiers pas sur l'Aubrac dans ce petit village dont le nom est synonyme d'un artisanat de coutellerie depuis la nuit des temps. Les premiers couteaux pliants de Laguiole sont fabriqués au début du XIX ème siècle et sont encore aujourd'hui empreint d'histoire et de tradition.

Ce couteau servait à manger, fabriquer un bâton, tuer un poulet, couper une ficelle, ... de vivre au quotidien sur le plateau de l'Aubrac.

Jour 02 : Les Abiouradous

Grande boucle dans les espaces pastoraux du plateau de l'Aubrac avec un passage au Puech du Roussillon à 1400m. Les abiouradous, ce sont traditionnellement les abreuvoirs pour les troupeaux de vaches d'Aubrac !

Vous vous promènerez dans le paysage des burons, ces fromageries d'altitude qui servent également d'hébergement au buronniers.

Etape de 21 km - 6h30 de marche M : 530 m D : 530 m

Jour 03 : Le signal de Mailhebiau

Une étape essentielle de L'Aubrac, le signal, à 1469 m d'altitude, est le point culminant du massif. Sur les hauteurs de ces steppes presque « vierges », où les troupeaux et l'estive sont monnaie courante, vos yeux embrassent un panorama époustouflant à 360°.

Au loin le mont Lozère, le mont Aigoual et de l'autre côté, les dernières neiges du massif du Sancy et du Cantal.

Etape de 15 km - 5h00 de marche M : 370 m D : 370 m

Jour 04 : Nasbinals en Aubrac

Le village, au centre de l'Aubrac Lozérien, est une étape du chemin de Compostelle. L'église romane y rythme paisiblement la vie des habitants et des pèlerins. Elle donne une réelle identité à ce cœur de village de montagne.

Une balade en double boucle autour de Nasbinals fait découvrir les orgues basaltiques de la cascade du Déroc et l'habitat, traditionnellement dispersé, dans un écosystème magnifique. Le lac naturel de Salhien et les tourbières en seront autant de représentant.

Etape de 21 km - 6h00 de marche M : 350 m D : 350 m

Jour 05 : De Saint Chély à Aubrac

Une grande randonnée pour revivre tous les moments forts de l'Aubrac à travers son histoire particulière :

Les pâturages, les buronniers et les vaches d'Aubrac, qui profitent de la fraîcheur du plateau, au milieu de gentianes et des orchidées.

Vous découvrirez les burons, ces bâtiments qui abritaient les bergers pendant l'été et où l'on fabriquait le fromage avec le lait récolté à l'estive.

Etape de 19 km - 6h00 de marche M : 630 m D : 630 m

Jour 06 : Aurelle - Verlac

Voici une immersion dans une ruralité préservée autour d'une chapelle du XIIIème siècle et d'un four à pain communal.

Le chemin de terre est taillé à flanc d'Aubrac, tel un balcon formé dans les volcans que les rivières tempétueuses, les Boraldes, découpent et façonnent jusqu'à la vallée du Lot tout en bas.

Etape de 22 km - 6h30 de marche M : 750 m D : 750 m

Jour 07 : La Chaldette

Un espace détente intérieur et extérieur au bord de l'eau et des pâturages de l'Aubrac... On vous propose une escapade en bordure du Bès. La source d'eau chaude à 35° y est utilisée pour l'espace thermal de La Chaldette, à vous d'en profiter avant ou après une belle randonnée à la journée.

Etape de 16 km - 5h30 de marche M : 400 m D : 400 m

Fin du séjour vers 18h, après le moment de détente à La Chaldette

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 vers 16h à votre hébergement sur l'Aubrac à Laguiole

DISPERSION

Le jour 7 après votre moment de détente à l'espace Thermal de La Chaldette, vers 18h.

NIVEAU

Niveau 2/3

Temps de marche moyen : 5h30 à 6h30 - Dénivelé moyen : 650 m - Distance moyenne : 19km

HEBERGEMENT

L'hébergement en Hôtel***

Nous avons choisi volontairement des établissements en cœur des village dans une démarche d'implication dans le développement économique de l'Aubrac. Ces hôtels*** dispose de chambres calmes et confortables. La localisation en cœur de ville permet de flâner à pied le soir en terrasse...

Vous serez logé 3 nuits à Laguiole et 3 nuits à Nasbinals

Repas : Les diners seront pris à l'hébergement ou en restaurant local

GROUPE

Les groupes sont constitués par vos soins. 1 personne minimum

PORTRAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires pour la journée

Transports : Ce séjour est organisé au départ de l'hébergement. Vous vous déplacerez vers le lieu de départ de la randonnée avec votre véhicule. Temps de transfert sera de 15 à 25 minutes environ.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr



La préparation physique

... et psychologique ! Ce séjour s'adresse à toute personne en condition physique normale, pas d'exploit ni de performance physique au programme. Il est nécessaire de pouvoir marcher entre 4 et 7 heures dans la journée.

L'esprit randonneur : demande parfois de la tolérance, un peu de discipline et beaucoup d'humour. Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Il arrive aussi que la météo soit capricieuse : ne vous laissez pas démoraliser par quelques gouttes de pluie ou une chute de neige inattendue, c'est aussi ça la randonnée... et ça peut même avoir un certain charme.

Notre conseil

Vêtements : Les principes : Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par temps froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément agréable. Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Evitez les anoraks et proscrire les équipements trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire
- Boite plastique hermétique pour y mettre le pique-nique de midi (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif). Pharmacie personnelle
- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Départ tous les jours, à votre convenance du 15 avril au 15 octobre

Tarif par personne sur la base d'une chambre à partager : 735€

OPTIONS

- Supplément chambre individuelle 215€
- Nuit supplémentaire en chambre double en B&B : 88€/p
- Nuit supplémentaire en chambre individuelle en B&B : 108€/p
- Dossier de randonnée "tout papier" : 28€ par dossier

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- Le dossier de randonnée et les cartes IGN au 1/25 00ème du parcours
- La trace GPS des randonnées
- Forfait ½ journée à l'espace bien être du centre thermal
- Hébergement en demi-pension (Repas du soir - nuit - petit déjeuner)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous
- le moyen de transport pendant le séjour pour se rendre au point de départ des randonnées
- le transfert au deuxième hébergement
- le moyen de transport depuis le lieu de dispersion
- l'assurance
- les consommations et dépenses personnelles
- Les piques niques
- Tout ce qui n'est pas dans « le prix comprend »

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Le territoire :

L'Aubrac est un haut plateau volcanique et granitique situé au centre du Massif central, aux confins de deux régions (Auvergne / Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées). Il est bordé au nord-ouest par les Monts du Cantal, à l'est par la Margeride et au sud par les plateaux calcaires des Grands Causses. Sa superficie est d'environ 3000 km²

Les zones naturelles :

Le terme « Aubrac » signifie lieu élevé (Alto) et humide, boueux (Braco). Il doit en fait son nom à l'ancienne dômerie d'Aubrac « installée » à 1350 m d'altitude par un comte d'origine flamande qui a fondé l'Abbaye d'Aubrac en 1120, au voisinage du point le plus haut du plateau, pour protéger les pèlerins qui descendaient la via Podiensis (chemin de St Jacques) en direction de l'Espagne.

La Géologie :

Culminant à 1469 mètres, au signal de Mailhebiau, le massif de l'Aubrac conserve de nombreux témoins d'une activité volcanique passée : présence de coulées de basalte fluide et de matériaux projetés, cônes de scories, orgues ou prismes basaltiques, lacs de lave dégagés par inversion de relief...

L'altitude de l'Aubrac s'échelonne de 200 mètres en fond de vallée à 1 469 mètres au Signal de Mailhebiau, le point culminant.

Une ligne de faîte se dessine sur l'Aubrac selon un axe nord-ouest/sud-est dont les principaux sommets sont :

- Le Puy de la Tuile à 1 286 m
- Le Roc de Cayla à 1 298 m
- Le Puy de Gudette à 1 427 m
- Les Truques d'Aubrac à 1 439 m
- Le Puech d'Alte-Teste à 1 448 m
- Le Signal de Mailhebiau à 1 469 m

DIVERSITE :

Plus de 1000 espèces ont été inventoriées sur l'Aubrac.

Les milieux prairiaux

Les pâturages d'estives ou "montagnes" ont été formés par déforestation et maintenus ouverts par les animaux menés en estive depuis le moyen-âge. D'abord les moutons puis les

bovins ont empêché la forêt de se réinstaller. L'élevage a ainsi façonné ce paysage si emblématique du haut Aubrac et favorisé la richesse et la diversité floristique grâce à un espace maintenu ouvert où la pression de pâturage est restée modérée.

Les prairies naturelles de fauche, généralement situées dans les bas-fonds aux sols humifères, fournissent du foin pour le nourrissage hivernal des animaux. Au printemps, y fleurissent Jonquilles et Narcisses, la Fritillaire pintade, la Tulipe sauvage, l'Aconit napel parfois tue-loup et la Benoite des ruisseaux.

Les landes pâturées

Les landes également pâturées sont surtout présentes sur terrains granitiques. Elles abritent Genêts, Callunes, Brunelles à grandes fleurs ou encore Lycopodes en massue (sous protection européenne).

Les forêts

Les forêts couvrent 30 % du territoire de l'Aubrac. Sur la partie orientale, la plus boisée du massif de l'Aubrac, le Pin sylvestre et l'Epicéa commun dominant, la première essence s'étant souvent installée naturellement. Les hêtraies-sapinières sont plutôt présentes sur la partie sommitale du plateau. Elles abritent le Lis martagon, la Prénanthe pourpre, le Doronic d'Autriche, la Centaurée des montagnes, le Bois joli, la Maïanthème à deux feuilles et les stations les plus développées de Calament à grandes fleurs (le fameux « thé d'Aubrac ») qui fait actuellement l'objet de productions expérimentales.

Les penchants du plateau, autour des gorges de la Truyère et du Lot, sont principalement couverts de chênaies (Chênes pubescents ou pédonculés). En bord de ruisseaux, les linéaires boisés sont souvent absents sur le haut plateau balayé par les vents. La ripisylve majoritairement composée d'Aulnes glutineux se constitue progressivement avec la perte d'altitude.

Les zones tourbeuses du plateau

Sur les hauts plateaux ouverts

La conduite d'un élevage extensif a permis de conserver une réelle biodiversité. Nombre d'oiseaux sont attirés par les prairies, landes et bocages des hauts plateaux, faciles à explorer et lieux de nidification.

Parmi eux, on peut notamment citer la présence de passereaux (Fauvette, Tarier des prés, Traquet motteux, Alouette lulu, Pipit farlouse et spioncelle), de rapaces protégés ou à haute valeur patrimoniale (Milan noir ou royal, Circaète Jean le blanc, Faucon crécerelle, Aigle botté, Autour des palombes, Faucon pèlerin, Busard cendré et saint Martin) et d'autres oiseaux à fort enjeu écologique (Engoulevent d'Europe par exemple). En période migratoire, il n'est pas rare d'observer également Cigognes noire et blanche ou encore Bécassine des marais...

Les prairies pâturées et les chaos granitiques ou basaltiques sont également le terrain de jeu privilégié de l'Hermine.

En milieux forestiers

La forêt abrite une forte population de cerfs élaphes qui ont été réintroduits dans les années 60.

D'autres mammifères protégés comme la Genette, la Grande noctule ou plus courants comme la Martre, le Putois, le Blaireau, la Belette ou le Renard fréquentent les massifs boisés de l'Aubrac et y « côtoient » des espèces patrimoniales telles que la Bondrée apivore, la Chouette de Tengmalm, le Hibou moyen duc mais aussi des insectes comme la Rosalie des Alpes.

Dans les gorges, les zones humides et les cours d'eau

Les gorges de la Truyère sont considérées comme le second site aveyronnais pour l'observation des oiseaux en raison de l'importante voie de migration, de la densité et de la diversité des rapaces nicheurs.

Les zones humides de l'Aubrac abritent de nombreux insectes, batraciens, tritons et reptiles dont le Lézard vivipare ou l'Azuré des mouillères (papillon protégé). Plusieurs espèces de libellules représentatives des espèces montagnardes ont également été identifiées sur les anciens lacs glaciaires.

A noter par ailleurs la présence de la Vipère péliade (espèce protégée par la convention de Berne) en limite sud de son aire de répartition. Elle souffre de la régression des tourbières.

Le Cincle plongeur, le Martin-pêcheur ou le Courlis cendré fréquentent également les abords des milieux aquatiques alors que bon nombre de chiroptères (chauves souris) ou de rapaces nocturnes colonisent les milieux forestiers, les zones bocagères ou rocheuses entourant les Boraldes, les gorges de la Truyère ou du Lot :

Hibou grand-duc, Murin à moustaches, Oreillard roux ou encore Murin de Natterer.

Au niveau de la faune piscicole, les ruisseaux et les rivières de l'Aubrac « hébergent » la Truite fario, reine des eaux froides, courantes et oxygénées et ses « compères », l'Ecrevisse à pieds blancs et le Chabot qui fréquentent les mêmes habitats. La Moule perlière, également protégée, a été inventoriée sur plusieurs cours d'eau de Lozère. Elle est fortement menacée.

Quant à la Loutre, elle est revenue « hanter les cours d'eau » de l'ensemble du massif..

L'élevage : L'Aubrac est caractérisé par la prégnance du monde agricole sur l'économie et la vie locale. La production agricole est omniprésente et s'est structurée autour de filières solides en harmonie avec les potentialités du territoire. Les traditions d'hier se prolongent désormais dans une économie dynamique.

L'eau : Le plateau de l'Aubrac est ceinturé par les vallées du Lot au sud, de la Truyère au nord et à l'ouest et de la Colagne à l'est. Cette frontière naturelle se dessine également sur la partie est où les vallées de la Truyère et de la Colagne, « reliées » par un canal, « séparent » le massif de l'Aubrac de la Margeride.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOisy LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN